



OCIRT
Médecin inspectrice du travail
Case postale 64
1211 Genève 8

Genève, juin 2025

L'habillement et la contrainte thermique

Rappel : lien entre l'habillement et la contrainte thermique :

La contrainte thermique subie par les personnes travaillant à l'intérieur est le résultat de l'association de facteurs d'ambiance thermique (notamment la température de l'air et l'humidité dans les locaux de travail) et de facteurs liés aux conditions de travail (notamment l'intensité des efforts impliqués dans l'activité exercée, l'habillement et l'équipement de travail portés).

L'évaluation de la contrainte thermique permet d'estimer le risque pour les personnes concernées de présenter des effets de l'exposition aux fortes chaleurs, en particulier des problèmes de santé liés à l'augmentation de la température corporelle (comme le risque d'un coup de chaleur). Plus élevé est le niveau de contrainte thermique, plus élevé est le risque d'un coup de chaleur.

Lorsqu'il fait chaud, l'évaporation de la sueur est le moyen le plus efficace pour dissiper la chaleur corporelle, à condition que l'évaporation de la sueur soit possible au niveau de la peau. Pour favoriser cela, il faut que la personne soit capable de produire de la sueur, donc qu'elle ne soit pas déshydratée et que l'air qui l'entoure soit brassé.

Certains habits et équipements de protection rendent difficile la perte de chaleur corporelle par évaporation, favorisant de cette manière l'augmentation de la contrainte thermique, notamment lors des efforts physiques au travail.

Ainsi, pour pouvoir évaluer la contrainte thermique des personnes au travail, il est important de tenir compte de la tenue et des équipements de protection portés. Afin de vous aider, vous trouverez ci-après des exemples d'habillement au travail et comment les prendre en compte pour l'estimation du niveau de contrainte thermique en utilisant le tableau <https://www.ge.ch/document/9641/annexe/file/44869> : aucune correction pour les vêtements légers ; descendre de 5 cases pour les vêtements rendant difficile l'évaporation de la sueur ou faire appel à un spécialiste en santé et sécurité au travail pour ceux qui empêchent la dissipation de la chaleur corporelle.

Habillage

	aucune correction
	+ 5°
	appeler un spécialiste

Exemples de vêtements de travail légers (pas de correction pour l'évaluation de la contrainte thermique) :

- Vêtements de travail en coton
- Vêtements de travail en tissu respirant
- T-shirt manches courtes et pantalon d'été
- T-shirt légère manches longues et pantalon d'été
- T-shirt et short
- T-shirt et pantalon en tissu respirant

Exemples de vêtements nécessitant ajustement (descendre de 5 cases) :

- Combinaison tissée au-dessus de vêtements de travail
- Combinaison en coton au-dessus de vêtements de travail

Exemples de vêtements nécessitant l'appel à un spécialiste en santé et sécurité au travail pour l'évaluation de la contrainte thermique :

- Vêtements spéciaux de protection (contre la chaleur et les flammes, contre l'arc électrique, etc)
- Vêtements imperméables
- Combinaisons étanches
- Combinaisons imperméables au-dessus de vêtements de travail